

## Réforme du collège et réduction des inégalités, deux priorités pour 2018

19 février 2018



*La conférence de presse de la rentrée scolaire 2018, jeudi 15 février au gouvernement.*

Jeudi 15 février, la membre du gouvernement en charge de l'enseignement, Hélène Iékawé, a présenté les objectifs de la rentrée scolaire 2018. « *Une rentrée en harmonie pour une année en harmonie* », qui sera notamment marquée par la réforme du collège, la réduction des inégalités et la consolidation du vivre-ensemble.

« *Cette rentrée sera placée sous le signe de l'accueil bienveillant* », a déclaré Hélène Iékawé en ouverture de cette rencontre traditionnelle avec la presse, à quelques jours de la rentrée scolaire 2018. Entourée de Jean-Charles Ringard-Flament, vice-recteur et directeur général des enseignements de la Nouvelle-Calédonie, Yolande Verlaguet, directrice de l'Enseignement de la Nouvelle-Calédonie, et Jean-Luc Bernard-Colombat, directeur de l'Agriculture, de la forêt et de l'environnement, la membre du gouvernement en charge de l'enseignement a présenté les chiffres clés de cette rentrée : 67 610 élèves attendus de la maternelle au lycée, avec 26 724 élèves dans le premier degré public, 23 341 dans le second degré public, 7 680 dans le premier degré privé, 9 320 dans le second degré privé, et 545 dans le privé hors contrat.

## **Nouveau calendrier et réforme du collège**

L'année scolaire sera marquée par deux changements éducatifs majeurs. Le premier correspond à la mise en œuvre d'un nouveau calendrier scolaire 2018-2020, pris par arrêté du gouvernement le 28 mars 2017. Ce calendrier permet d'équilibrer les périodes d'activités « dans un objectif de reconquête du troisième trimestre », a souligné Hélène Iékawé.

Second changement : la réforme effective du collège\* avec un socle commun et une organisation pédagogique repensés, des programmes rénovés et une articulation renforcée entre l'école et le collège (*Ndlr, voir encadré*).

## **Réduire les inégalités**

Afin de réduire les inégalités au sein des établissements, trois actions phare seront menées auprès des élèves les plus fragiles. Le projet de "repérage-remédiation/évaluation" pour soutenir les élèves de 6<sup>e</sup> et de première année de CAP en grandes difficultés en lecture sera poursuivi et étendu. Un nouveau service "d'aide aux devoirs faits au collège" sera proposé à tous les collégiens afin de réduire les inégalités relatives aux conditions de travail personnel des élèves. « On a obligé tous les établissements à mettre en place ce dispositif », a appuyé le vice-recteur. Enfin, les projets innovants pour les élèves en grandes difficultés scolaires et en situation de handicap (hors unités localisées pour l'inclusion scolaire - ULIS), notamment porteurs de troubles des apprentissages, feront l'objet d'un suivi et d'un soutien spécifiques.

## **Consolider le vivre ensemble**

Dans le cadre du Plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance (PTSPD) du gouvernement, un programme spécifique de lutte contre le décrochage, les incivilités et la violence en milieu scolaire a été défini par le vice-rectorat. Il s'inscrit autour de quatre priorités qui doivent concourir à faire du vivre ensemble « la marque de fabrique de l'école calédonienne, du moins son identité », a expliqué Jean-Charles Ringard-Flament. Il s'agit de : développer un climat scolaire serein dans les établissements scolaires, consolider la sécurisation des biens et des personnes dans et aux abords des établissements, lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaires, protéger et accompagner les personnels des EPENC\*\* et du vice-rectorat.

Le dispositif des "lycées de la persévérance" s'inscrit dans cet objectif. Il permettra d'accueillir dans les lycées, pendant les vacances scolaires, les mercredis après-midis et les samedis, des jeunes auxquels il sera proposé des activités éducatives culturelles, sportives et de loisirs.

## **Faire vivre la citoyenneté**

Afin de renforcer l'engagement citoyen des élèves – l'une des priorités du projet éducatif calédonien – et de marquer la rentrée par un événement convivial dans chaque établissement, une nouvelle fête sera créée cette année. Baptisée "Fête des jeunes citoyens" et conçue sur le modèle de la Fête de la science, elle permettra de regrouper, sous une appellation commune, des projets conçus par les jeunes, pour les jeunes, dans « un lieu de dialogue, d'expression,

*porté et préparé par les élèves », a annoncé Hélène Iékawé. L'idée est de donner une dimension particulière à la rentrée. »*

Rendez-vous incontournable de 2018, le référendum sera lui aussi « *une chance* » d'aborder la question de la citoyenneté avec les élèves. « *Ce n'est pas tous les ans ni dans tous les pays qu'une telle consultation populaire est organisée* », a rappelé la membre du gouvernement.

*\*La délibération sur l'adaptation et la contextualisation de la réforme du collège a été adoptée le 29 décembre 2016 par le Congrès.*

*\*\*Établissement public d'enseignement de la Nouvelle-Calédonie.*

## **La réforme du collège, en détails**

Le collège est désormais structuré par cycles, avec un cycle 3 de consolidation, à cheval entre l'école primaire et le collège (CM1-CM2-6<sup>e</sup>). S'appuyant sur le nouveau socle commun et conçus pour la totalité d'un cycle, les nouveaux programmes fixent les objectifs du cycle, les contenus par enseignement, et leur contribution à l'acquisition des cinq domaines du socle.

Les enseignements communs (24 heures en 6<sup>e</sup> et 22 heures 30 ou 22 heures au cycle 4) sont enrichis par deux formes d'enseignements complémentaires : un accompagnement personnalisé à chaque niveau, qui s'adresse à tous les élèves, et des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI). Des horaires plus importants sont accordés au français et aux mathématiques à l'entrée au collège, afin de consolider les apprentissages des fondamentaux.

Les langues kanak sont installées au rang de LV2 (deuxième langue vivante). Les éléments fondamentaux de la culture kanak sont enseignés de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> au cours des EPI.

## **Ouverture du collège d'Apogoti**

Cinquième collège de Dumbéa et 21<sup>e</sup> de la province Sud, le collège d'Apogoti ouvrira ses portes, lundi, à 210 élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. Tourné vers le numérique et le développement durable, ce collège dispose de 4 800 m<sup>2</sup> de bâtiments, 26 salles de classe et 2 400 m<sup>2</sup> d'équipements sportifs pour accueillir, à terme, 600 élèves. Une opération d'un montant de 2,5 milliards de francs, financés par la province Sud.



## **Quoi de neuf dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Nouvelle-Calédonie ?**

Yolande Verlaquet, directrice de l'Enseignement en Nouvelle-Calédonie :

*« Cette année encore, priorité est donnée au renforcement des apprentissages fondamentaux : lire, dire, écrire, compter... Un effort sera porté sur l'anglais qui sera enseigné dès le CP, ainsi que sur l'accompagnement des élèves aux besoins particuliers à travers, notamment, le recrutement d'un inspecteur ASH (adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés).*

*Globalement, nous poursuivons le travail engagé pour "réarmer" le primaire qui constitue le socle de la scolarité des élèves. Un socle bâti sur des connaissances essentielles, mais aussi sur l'épanouissement des enfants : un véritable facteur de réussite et de vivre ensemble. »*

### **Plus de 500 élèves dans l'enseignement agricole**

L'effectif prévisionnel 2018 approche les 540 élèves, dont 30 % environ dans l'enseignement privé et 70 % dans le public. Dans la continuité des nouvelles filières initiées en 2017, deux nouvelles classes ouvrent en 2018 : une classe de terminale Baccalauréat professionnel « aménagements paysagers » au lycée agricole et général Michel Rocard (900 élèves attendus à la rentrée, dont 350 de l'enseignement agricole) ; et une classe de deuxième année de Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole (CAPa) « métiers de l'agriculture » et « jardinier paysagiste » au lycée polyvalent du Mont-Dore.

Au lycée agricole et général Michel Rocard, les travaux de rénovation vont porter la capacité de l'internat à 470 places, ce qui en fera le plus grand internat de la Nouvelle-Calédonie. Divers investissements seront réalisés : construction d'un dock fermé pour l'aménagement de la plate-forme des filières maraîchage, horticulture et aménagements paysagers, mise aux normes environnementales des ateliers pédagogiques et acquisition de matériels et d'équipements pour les plateaux techniques de la filière Services aux personnes et aux territoires, et de l'accompagnement éducatif « petite enfance ».

Au lycée polyvalent du Mont-Dore (où un internat de 120 places ouvre à la rentrée), l'installation des CAP agricoles se concrétise avec la réalisation, en 2018, d'espaces pédagogiques dédiés à la pratique de l'horticulture, du maraîchage, ainsi qu'à la création et à l'entretien des espaces verts. Ce vaste plateau technique, financé par la Nouvelle-Calédonie, sera doté de matériels et d'équipements permettant aux 48 élèves de CAPa de réaliser, au sein de leur établissement et dans des conditions optimales, l'ensemble des apprentissages pratiques prévus par les diplômes.

Dans l'enseignement privé, au lycée privé agricole de Do Neva, les travaux de construction de la nouvelle cantine s'achèvent en avril 2018, permettant l'accueil de 175 élèves demi-pensionnaires en simultané (contre 75 précédemment). La rénovation et l'équipement de salle dédiée à l'informatique sont également prévus en 2018 sur budget de la Nouvelle-Calédonie.